

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

PATHOLOGIES : FORMES STABILISEES ET GÉRIATRIE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

CODE : 82 15 16 U34 D2

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 804

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du jour mois 2026
sur avis conforme du Conseil général

PATHOLOGIES : FORMES STABILISEES, GÉRIATRIE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

1.1 Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement pour adultes, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant/étudiante, dans le cadre de son futur exercice professionnel d'infirmier/infirmière responsable de soins généraux, d'acquérir les connaissances élémentaires au sujet :

- des pathologies fréquemment rencontrées dans leur forme stabilisée ;
- de l'approche chirurgicale des pathologies ;
- des traitements médicamenteux ;
- de l'approche des pathologies de la personne âgée.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1 Capacités

En sciences fondamentales appliquées aux soins infirmiers,

en utilisant un vocabulaire scientifique,

- ◆ expliciter les principes d'hygiène et d'asepsie en milieux de soins infirmiers ;
- ◆ énoncer et expliciter pour les différentes classes de médicaments les principaux modes de préparation et d'administration ;
- ◆ identifier les besoins nutritionnels selon l'âge et les situations de vie ;
- ◆ analyser la situation d'une personne saine et de formuler un conseil alimentaire adapté à ses besoins et conforme aux recommandations diététiques.

pour les systèmes du corps humain : musculosquelettique, tégumentaire, respiratoire, cardiovasculaire, digestif, nerveux, urogénital, endocrinien, lymphatique, immunitaire, hématopoïétique, en utilisant un vocabulaire scientifique,

- ◆ situer des organes et des composants de systèmes ;
- ◆ décrire la structure d'organes et de systèmes ;
- ◆ citer et expliciter des mécanismes anatomo-physiologiques et biochimiques, y compris les paramètres biologiques courants ;

pour chacune des disciplines suivantes : microbiologie, physiopathologie, immunologie, génétique, embryologie et physiologie de la grossesse, en utilisant un vocabulaire scientifique,

- ◆ énoncer, définir et décrire différents concepts, principes, mécanismes et processus de base.

2.2 Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement "Sciences fondamentales appliquées aux soins infirmiers", code N° 82 15 15 U34 D2, classée dans l'enseignement supérieur de type court.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant/étudiante sera capable de/d' :

pour des pathologies fréquemment rencontrées dans leur forme stabilisée, dans les systèmes suivants : respiratoire, cardiovasculaire, endocrinien, nerveux, digestif, urogénital, musculosquelettique,

pour des pathologies de la personne âgée,

en utilisant le vocabulaire scientifique,

- ◆ identifier et décrire les éléments fondamentaux du processus physiopathologique ;
- ◆ énoncer les facteurs étiologiques, les symptômes et les méthodes d'investigation diagnostique les plus courants ;
- ◆ préciser les mesures de surveillance, les complications les plus fréquentes ainsi que leurs mesures préventives ;

En utilisant le vocabulaire scientifique,

- ◆ identifier et décrire la collaboration, les mesures préventives des actes pré-opératoires, les surveillances des actes post-opératoires et des complications éventuelles ;
- ◆ expliciter pour différentes classes de médicaments : les indications principales, les posologies, les contre-indications majeures, les effets secondaires principaux, les modes d'administration et les surveillances à prévoir.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ le niveau d'autonomie : la capacité à faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

En référence à l'article 8 du Décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement pour Adultes, les détenteurs d'un brevet d'infirmier hospitalier ou d'un brevet d'enseignement supérieur d'assistant en soins infirmiers peuvent obtenir une valorisation des acquis pour la dispense complète de l'UE « Pathologie : formes stabilisées et gériatrie ».

4. PROGRAMME

L'étudiant/étudiante sera capable de/d',
en utilisant le vocabulaire scientifique adéquat,

4.1. Pathologies stabilisées

*pour les systèmes suivants du corps humain : respiratoire, cardiovasculaire, endocrinien, nerveux, digestif, urogénital, et musculosquelettique,
en référence aux affections stabilisées fréquemment rencontrées telles que : hypertension artérielle, angor stable, insuffisance cardiaque, fibrillation auriculaire, thrombose veineuse profonde, diabète, hyperthyroïdie, hypothyroïdie, bronchopneumopathie chronique obstructive, emphysème pulmonaire, asthme, accident vasculaire cérébral, maladie de Parkinson, démences, maladie d'Alzheimer, œsophagite, ulcère gastroduodénal, maladie de Crohn, cirrhose, hépatites, arthrose, hernies discales, arthrite rhumatoïde, adénome de la prostate, insuffisance rénale chronique, lithiases rénales,*

- ◆ énoncer et expliquer les facteurs étiologiques habituels ;
- ◆ énoncer et décrire les symptômes les plus courants ;
- ◆ décrire les structures anatomiques concernées ;
- ◆ décrire les processus physiopathologiques fondamentaux responsables des troubles observés et du développement d'éventuelles complications ;
- ◆ énoncer et expliquer les techniques d'investigation diagnostique ;
- ◆ énoncer et décrire les complications les plus fréquentes, en préciser les mesures de surveillance et de prévention ;
- ◆ décrire les principales options thérapeutiques actuelles et d'en préciser le rôle infirmier.

4.2. Approche chirurgicale de pathologies

- ◆ expliquer un bilan préopératoire ;
- ◆ identifier et expliquer les divers abords chirurgicaux ainsi que les types d'anesthésies ;
- ◆ décrire la collaboration et la surveillance dans les actes pré- et postopératoires propres à la chirurgie et aux différents types d'anesthésie ;
- ◆ identifier et décrire la surveillance des complications postopératoires ainsi que leurs mesures préventives ;
- ◆ expliquer les mécanismes physiologiques et les complications de la cicatrisation des plaies.

4.3. Eléments de pharmacologie spéciale

- ◆ identifier les indications thérapeutiques, les posologies, les effets secondaires, les contre-indications, les interactions et incompatibilités des classes de médicaments en vue de les administrer en toute sécurité au bénéficiaire de soins ;
- ◆ préciser le rôle infirmier dans le cadre :
 - de la surveillance des effets souhaités,
 - de la surveillance, la prévention et la gestion des effets indésirables,
 - du processus de pharmacovigilance ;
- ◆ identifier les situations à risque médicamenteux les plus fréquentes (polymédication, insuffisance d'organe, allergies, ...) afin d'adapter la surveillance infirmière.

4.4. Approche des pathologies de la personne âgée

- ◆ identifier les facteurs qui altèrent l'autonomie fonctionnelle (indépendance) de la personne âgée et les ressources qui permettent de maintenir ou restaurer son autonomie, qui atténuent sa dépendance et qui favorisent son accompagnement jusqu'à la fin de sa vie ;
- ◆ décrire les principales pathologies rencontrées en gériatrie et en identifier les processus physiopathologiques ;
- ◆ mettre en évidence les symptômes, complications, traitements et adaptations de traitements spécifiques à la personne âgée.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

6. CHARGÉ(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant/une enseignante ou un expert/une experte.

L'expert ou l'experte devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Pathologies stabilisées	CT	B	40
Approche chirurgicale des pathologies	CT	B	16
Eléments de pharmacologie spéciale	CT	B	12
Approche des pathologies de la personne âgée	CT	B	20
7.2. Part d'autonomie		P	22
Total périodes de cours			110
7.3. Activités de développement professionnel		Z	100
Total des périodes			210
Nombre d'ECTS			11